## SRT Neuchâtel

## par Marc-Alain Langel | Président SRT Neuchâtel

L'Assemblée générale a été l'occasion de saluer la récente nomination de son membre du comité, M. Matthieu Béguelin, à la présidence du Conseil du public. Au niveau des élections, les mandats de MM. Thierry Murier, Pierre-Yves Jeanneret et Ernest Zaugg ont été reconduits. Messieurs Claude-Alain Kleiner et Jean-Claude Guyot ont nouvellement été nommés au Comité. En outre, différents aménagements statutaires ont aussi passé la rampe sans engouement particulier. En ce qui concerne les revendications des membres, une fois de plus la question des «tapis sonores» inadéquats a été relevée.

L'assemblée a été ponctuée par une excellente conférence tenue par Messieurs Mione et Fischer sur le thème de «TTC, Comment ça marche?». Une fois n'est pas coutume, malgré la qualité des intervenants, la conférence n'a accueilli qu'une regrettable petite quarantaine de participants!

Comité: il s'est réuni à 6 reprises pendant l'exercice 2012. Suite aux trop nombreux changements pas encore définitivement entérinés des nouveaux statuts de la SRT Neuchâtel, il a été nécessaire de réorganiser le fonctionnement du comité en raison du risque conséquent d'essoufflement de ses membres. Ainsi, un bureau du comité a été créé. Il s'occupe à titre expérimental cette année des affaires courantes et demande régulièrement au comité de ratifier les décisions prises afin de permettre au comité de se concentrer sur l'englobant média, sur la vie des SRT et, de manière systématique, sur les thèmes traités au Conseil du public. Le bureau est composé du président, du vice-président, du caissier, du secrétaire et du délégué aux affaires externes du comité. Ce mode de fonctionnement sera reconduit en 2013 afin de vérifier les effets positifs engrangés pendant cette première année.

## > Suite rapport SRT Neuchâtel

Parmi ses activités, le comité a pris position sur le projet de la Loi sur la Radio et Télévision (LRTV). Ses recommandations n'ont pas été spécifiquement retenues, ni au niveau régional, et partant ni au niveau national. En revanche, ses velléités en faveur de l'organisation de la première édition du Prix des SRT ont été entendues puisqu'il a été demandé à la SRT Neuchâtel d'élaborer, en collaboration avec le Secrétariat général RTSR, un premier projet en vue d'une première édition en 2013. Sa conception et les travaux de préparations auront particulièrement occupé le Président fin 2012.

Afin d'acquérir de nouveaux membres, le comité entendait aussi soutenir la méritante démarche des campagnes publicitaires radio et TV de la RTSR par l'organisation de 2 conférences. Malheureusement, l'organisation de ces dernières n'a pas abouti à cause de difficultés de son responsable. En revanche, le Président a participé à 2 enregistrements radios qui ont permis de drainer quelques nouveaux intéressés. Quant au Caissier, il a entamé une mise à jour des fichiers en raison des dichotomies croissantes entre les envois et les encaissements effectifs. Ce travail sera terminé en 2013 ; mais pour débuter, l'initiative soulignée des rappels aura finalement engrangé plus de démissions pour la fin de l'année courante, qu'une manne financière plus conséquente!

Au niveau régional, le comité a salué les efforts consentis en matière de campagnes publicitaires RTV et autres, la refonte du site internet et de son lien avec celui de la RTS et la mutation réussie du Médiatic/Club. Toutefois, le nombre de manifestations et de privilèges proposés aux membres des régions périphériques reste une préoccupation de taille pour la SRT Neuchâtel. Une réflexion de fond est attendue dans ce sens à court terme pour éviter un effritement du nombre d'adhérents.